

Le 2 mars 2015

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le deuxième jour de mars 2015 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Daniel Tétreault, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ quatre personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30

35-15 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

36-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 février 2015

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 février 2015 soit adopté tel que rédigé en changeant le nom de la mairesse pour le nom du conseiller Daniel Tétreault pour la signature du procès verbal.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h32.

37-15 Demande de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand- Bourses 2015

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu d'accorder une somme de trois cents (300) dollars à l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand et de demander à ce que ce montant soit divisé en deux bourses et remis à des étudiants résidants dans notre municipalité.

Un membre du Conseil assistera à la remise des bourses qui aura lieu le 19 juin 2015 à l'église Saint-Romuald de Farnham.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

Dans le cadre du programme Virage Rivage pour l'aménagement des bandes riveraines, une distribution d'arbustes aura lieu le samedi 16 mai 2015 dans toutes les municipalités de la MRC Brome Missisquoi. La municipalité financera ces arbustes à 50%.

38-15 Autorisation pour le Circuit Cycliste du Lac Champlain (CCLACC)

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

- d'autoriser le S.I.T.E. du Lac Champlain à tenir une partie de leur activité : Circuit Cycliste du Lac Champlain sur les routes de la municipalité selon les documents joints à la demande. Cette activité se tiendra le 6 juin 2015.
- De demander à l'organisation la CCLACC d'assurer la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec;

ADOPTÉ

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

39-15 Comptes à payer

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France boulet

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (janvier 2015) payé	154,35
Cotisations employeur provinciales (janvier 2015) payé	912,35
Élus	2 084,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	5 469,37
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) préposé à l'entretien, aide voirie	5 191,14
Réjean Lemaire (encre et papier, bloc chargeur pour le service incendie)	305,28
Gisèle Bonhomme (22 livres, pour bibliothèque municipale+ km)	203,32
Nopac (collectes matières résiduelles)	3 112,75
Régie intermunicipale (enfouissement 10 860 kg)	734,06
Sani-Éco (recyclage 7 750 kg)	331,20
Bell mobilité (cellulaire) payé	45,30
Hydro-Québec (éclairage public) payé	589,13
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	1 792,20
Hydro-Québec (caserne) payé	436,30
Hydro-Québec (postes de pompage et site de traitement) payé	372,37
Télébec (caserne et site de traitement) payé	311,11
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	249,25
Épicerie Gendreau (essence voirie et SSI , eau, produits entretien)	524,75
Petite caisse (timbres,matériel pour peinture, cafetière Keurig)	165,68
Poste Canada (Ami janvier)	36,91
Transport Hanigan (déneigement chemins municipaux et MTQ, 4ème versement de 5)	19 227,86
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 796,9 litres, caserne)	746,72
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,37

Rona Lesvesque (fluorescents caserne sel à déglacer peinture et matériel pour peinture)	1 045,40
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection cylindres,)	469,10
Aréo Feu Ité (1 cylindre carbone pour APRIA MSA)	1 048,86
Copicom (contrat entretien , copies)	222,71
Papeterie coupal (tampon encreur, dateur et crayons)	49,26
Fernand Tougas (entretien véhicules voirie)	31,00
Biovet inc. (analyses d'eau potable)	20,98
Municipalité de Saint-Alexandre (entraide incendie du 28/01/2015,)	370,98
Receveur général du Canada (licences radio 2015)	717,00
Société Assurances Automobiles du Québec (immatriculation des véhicules)	3 656,86
Fédération Québécoise de Municipalités (formation éthique et déontologie, 1 élue	247,20
MRC Brome Missisquoi (quote part 2015, dû le 13 mars et le 12 juin)	50 949,00
Librairie moderne (49 livres pour adultes et 54 livres pour enfants pour bibliothèque)	1 700,34
Restaurant chez Pépé (repas , pompiers intervention du 12/02/2015)	49,40
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 562,51
Les Emballages Carrousel inc (papiers essuie-mains, sacs poubelles, nappe rouleau)	124,27

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par le conseiller Daniel Tétreault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil un règlement modifiant le règlement de zonage 315-08 afin de créer la zone R-8.

40-15 Adoption du premier de règlement numéro 391-15 modifiant le règlement no. 315-08 intitulé zonage, afin de créer la zone r-8.

Considérant la demande du promoteur de la zone R5;

Considérant que le Conseil souhaite permettre l'ajout de l'usage résidentiel bi-familial à l'intérieur d'un secteur précis;

Il est proposé par : Claudia Morlot

appuyé par : Carole Dansereau

et résolu que le Conseil municipal adopte après lecture le premier projet de règlement numéro 391-15 modifiant le règlement no. 315-08 intitulé zonage, afin de créer la zone R-8.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

***ADOPTÉ ***

41-15 Adoption du second projet de règlement numéro 382-14 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 351-11 afin d'intégrer des objectifs et critères pour le secteur de Mystic

Considérant la volonté municipale de conserver et promouvoir le caractère architectural particulier du secteur Mystic;

Considérant qu'un règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est un outil optimal pour atteindre cet objectif.

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue ce jour à 19h et qu'aucune modification n'a été apportée ;

Il est proposé par : Claudia Morlot

appuyé par : Carole Dansereau

et résolu que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 382-14 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 351-11 afin d'intégrer des objectifs et critères pour le secteur de Mystic

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

***ADOPTÉ ***

42-15 Adoption du second projet de règlement numéro 383-14, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer le secteur de Mystic comme assujetti au règlement sur les PIIA

Considérant la volonté municipale de conserver et promouvoir le caractère architectural particulier du secteur Mystic;

Considérant que le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est modifié pour atteindre cet objectif.

Considérant l'ajout d'un nouveau secteur assujetti au règlement sur les PIIA.

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue ce jour à 19h et qu'aucune modification n'a été apportée ;

Il est proposé par: Claudia Morlot

appuyé par : Carole Dansereau

et résolu que le Conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 383-14, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer le secteur de Mystic comme assujetti au règlement sur les PIIA.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

43-15 Achats pour le service de sécurité incendie – Disposition d'une génératrice

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'autoriser les dépenses pour les achats de :

- dix tuyaux pour un montant de mille six cent trente deux (1632) dollars plus les taxes applicables ;
- d'une crépine à angle droit pour un montant de cinq cent soixante trois (563) dollars plus les taxes applicables;
- d'une toile pour un montant de quatre cent cinquante (450) dollars plus les taxes applicables;
- de cinq cagoules et d'une paire de bottes pour un montant de trois cent cinquante cinq (355) dollars plus les taxes applicables;

et résolu de vendre au plus offrant la génératrice de 1981 de marque WinPower, modèle 4000BP, 3750 W. Le communiqué sera inséré dans le journal municipal l'Ami du mois de mars 2015.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

44-15 Subvention 2015 pour le Comité des Loisirs

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu de verser immédiatement une subvention de quatorze mille (14 000) dollars au Comité des Loisirs pour l'année 2015. L'organisme a remis ses rapports financiers 2014 ainsi que son budget 2015.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

45-15 Demande du Comité de développement Stanbridgeois – Fête dans l'rang 2015

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que le conseil municipal participe à l'activité Fête dans le rang organisée par le Comité de Développement Stanbridgeois en prêtant la salle communautaire pour diverses rencontres, en défrayant les coûts pour la location de toilettes sèches pour la journée de l'activité, en assumant les coûts de copie et de distribution des circulaires postales d'invitation et autres dépenses jusqu'à un montant maximum de mille cinq cents (1 500) dollars. Comme l'an passé, le service de sécurité incendie sera présent pendant cette activité qui se tiendra le 15 août 2015 à la Ferme Sylvain et Lise Duquette.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

46-15 Renouvellement de l'adhésion et colloque- Carrefour Action Municipale et Famille

Proposé par France Boulet

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu :

- de renouveler l'adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille pour 2015.
- que la conseillère Claudia Morlot assiste au colloque du Carrefour Action Municipale et Famille qui se tiendra les 7-8-9 mai 2015 à Montmagny. Les frais d'inscription et tous les frais de déplacement sont autorisés.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

47-15 Formations en urbanisme organisées par Paradis Lemieux Francis Avocats;

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'autoriser les dépenses ainsi que le paiement immédiat pour les deux formations en urbanisme organisées par Paradis Lemieux Francis Avocats pour cinq membres du Conseil, pour la directrice générale ainsi que pour les trois membres non-élus du CCU si ces derniers le souhaitent. L'inscription est de soixante quinze dollars (75\$) par formation et par personne plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

48-15 Voirie- Travaux de printemps

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu :

- d'autoriser les travaux de balayage des rues du périmètre urbain et des intersections dans le reste de la municipalité dès que les conditions climatiques le permettront.
- De demander des propositions pour le scellement de fissures sur le rang Sainte-Anne en priorité et dans le rang Saint-Joseph selon le budget établi.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

49-15 Reddition 2014- Aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 47 138 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge informe le Ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts , situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

***ADOPTÉ ***

50-15 Fermeture du bureau municipal-Lundi de pâques

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que le bureau municipal soit fermé le lundi 6 avril, lundi de Pâques.

*** ADOPTÉ***

La deuxième période de questions est ouverte à 21h05.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h06.

Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreau
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière